



Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Caussade pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Tarn et Garonne

Type de contrat : Mandat

Montant de l'opération : 2 400 000 € TTC

Réception des travaux : Juin 2024

Équipe Maîtrise d'œuvre : Groupement Aster Architecture / Aster Maitrise d'Œuvre / BPI / EFFI2E

BESOIN DU DONNEUR D'ORDRE

L'objectif du projet était de déplacer le Centre d'Incendie et de Secours existant actuellement en centre-ville et ne répondant plus aux besoins. Son nouvel emplacement permettra d'optimiser un accès plus rapide sur les voies principales, situé en bordure du chemin des Pigeonniers et d'une superficie d'environ 5 000 m².

Le projet a consisté en la construction d'un bâtiment neuf constitué :

- ➔ D'un pool de travail administratif, de commandement et de locaux de vie performants, adaptés aux besoins des personnels sapeurs-pompiers
- ➔ De 2 remises permettant de garer des véhicules engins de secours en 5 travées et indépendamment 2 travées pour les véhicules de secours aux victimes (VSAV)



MISSIONS DE THÉMÉLIA

- ➔ Définir les conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et exécuté (voir article 7), y compris mise au point du programme
- ➔ Rechercher les subventions, monter et suivre les dossiers de demande de subventions, auprès de l'État, de la Région, du Département ... et constituer les demandes de paiement aux subventionneurs, sans omettre les dispositions liées à la performance énergétique
- ➔ Si besoin, l'assister à la recherche de financements bancaires
- ➔ Préparer, signer et suivre les contrats d'assurance
- ➔ Préparer le choix du maître d'œuvre, signer et gérer le contrat de maîtrise d'œuvre
- ➔ Préparer le choix des entreprises de travaux et établir, signer et gérer lesdits contrats
- ➔ D'une façon générale, préparer le choix des différents prestataires, signer et gérer leurs contrats
- ➔ Approuver les avant-projets et accord sur le projet
- ➔ Verser la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et du prix des travaux et plus généralement de toutes les sommes dues à des tiers
- ➔ Suivre le chantier sur les plans technique, financier et administratif
- ➔ Réceptionner l'ouvrage
- ➔ Accomplir tous les actes afférents à ces attributions